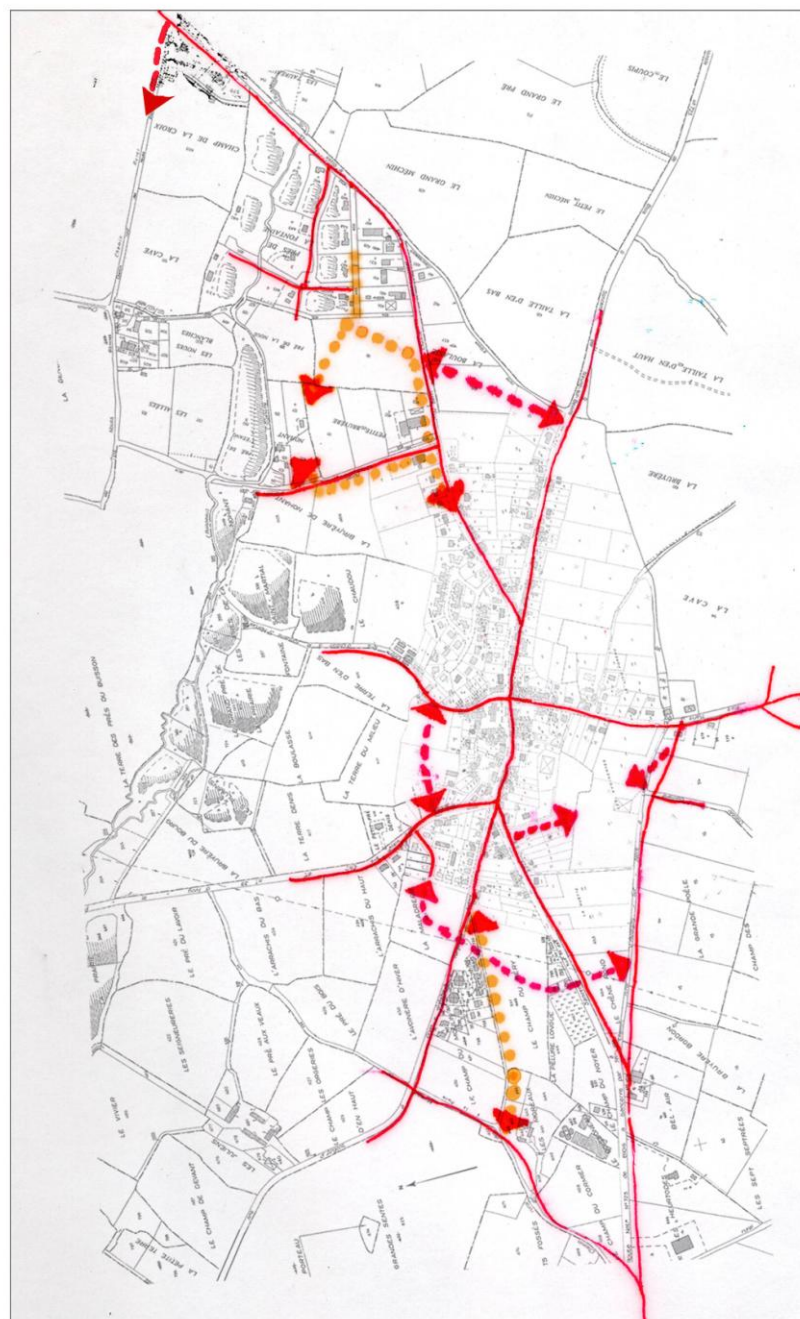


Orientations d'aménagement

Dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et suite aux orientations générales d'aménagement et d'urbanisme, la commune de Oizon a retenu les orientations d'aménagement suivantes, relative d'une part aux circulations à l'échelle du bourg et de ses extensions et d'autre part à l'ouverture à l'urbanisation du secteur « Les Allées, Les Noues Blanches, La cave et Le Champ de la Croix ».

COMMUNE DE OIZON - RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT : SCHÉMA DE PRINCIPES DE CIRCULATION
A L'ECHELLE DU BOURG ET DE SES EXTENSIONS



Voies de circulation existantes



Angle RD 213 et RD 923



RD 213

Liaisons douces.



Exemple au Nord Est du bourg



A aménager à l'Ouest du bourg, au Nord du "Champ du Pény"

Secteur "Les Allées, Les Noues Blanches, La Cave, Champ Croix de la Croix"
Orientation d'Aménagement - Schéma / programme multifonctionnel

